

## Sécuritest et Auto Sécurité se prêtent leurs contrôleurs techniques

dimanche, 16 juillet 2017

En gestation depuis 3 ans dans le groupe SGS, la solution de mise à disposition de personnel est désormais active. La plateforme «*Mon Contrôleur*» permet le «*prêt*» de contrôleurs techniques entre affiliés des réseaux Sécuritest et Auto Sécurité. Elle favorise une meilleure organisation de travail et de la flexibilité.

PLATEFORME  
**MON CONTRÔLEUR**

PRÊTEZ ET RECHERCHEZ UN CONTRÔLEUR REMPLAÇANT



- SIMPLE - RAPIDE - INTUITIF -

Sur cette plateforme de prêt de main d'œuvre,  
partagez vos contrôleurs technique entre gérants des enseignes

  

**SGS**

Après un travail collaboratif, la plateforme «*Mon Contrôleur*» satisfait à toutes les exigences réglementaires, juridiques et sociales du droit français. Ce nouvel outil au sein du groupe SGS permet la

mise en relation des affiliés afin de pallier à un besoin ponctuel de ressources humaines. Les 2000 centres Sécuritest et Auto Sécurité peuvent donc se connecter sur cette plateforme web et chercher une réponse à un besoin ponctuel, souvent difficile à anticiper.

Mon Contrôleur devrait faciliter la sécurisation de leur gestion en ajustant leurs charges. « *Cette plateforme répond à une vraie demande du terrain. À l'ouverture, nous affichons déjà une trentaine d'annonces. Nous estimons que 10 à 15% de nos affiliés vont rapidement devenir familier du service* », estime Sophie Ribardière, responsable du projet.

### **S'adapter au marché**

Pour proposer du personnel aux confrères du groupe, il suffit d'inscrire les contrôleurs volontaires sur la plateforme, ceci bien entendu en précisant leurs profils, qualifications, zones et dates d'intervention. Le site qui a besoin ponctuel peut consulter la plateforme et, s'il n'y trouve pas son bonheur, passer une annonce. Si chaque partie s'accordent, elles se mettent directement en relation. Dans ce cas, une convention tripartite et un devis sont signés.

Cependant, il est utile de rappeler que, pour être conforme à la réglementation, la mise à disposition de personnel ne doit pas permettre de dégager une marge. « *Il est vrai que le monde du travail évolue en permanence. Pour s'adapter aux contraintes des marchés, de plus en plus de sites spécialisés, proposant du travail à temps partagé ou du prêt de salariés, se développent. Aussi, à l'aube d'une réforme du code du travail annoncée comme profonde, cette initiative est prête à servir d'exemple pour inscrire le contrôle technique dans une nouvelle approche du travail* », assure Martine Houlière, P-DG de Sécuritest.